

**RENEE LAMBERT**  
**Elle a défendu la cause  
 des femmes et du secteur  
 Habillement-Cuir-Textile**



PAROLES DE MILITANTE  
**...sur un parcours syndical  
 tissé au fil du temps**  
 P. 3

FEMME ET SYNDICALISTE  
**Elle préside la Commission  
 Féminine Confédérale**



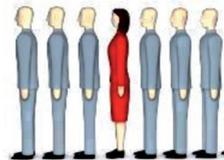
D'HIER A AUJOURD'HUI  
**Ex- Fédération HACUITEX :  
 une place de choix dans la CFDT**

ON VOUS EN DIT +  
**L'évolution des syndicats  
 féminins dans la région**  
 P. 8



P.14

FLASH-BACK  
**La place des femmes  
 au sein de la Cfdt**



P. 10

# Bio' express



## Renée Lambert, une femme de convictions

Elle est née le 1er août 1918 à Evry (Essonne). Issue d'un milieu modeste (son père est magasinier, sa mère couturière à domicile), elle est la seconde enfant de ce couple dont la mère meurt alors qu'elle n'a que 12 ans. Elle sera élevée par un oncle et une tante dont **la famille vit à Lille**.

A 14 ans une fois obtenu son CEP (Certificat d'Etudes Primaires), **elle souhaite devenir modiste** mais le milieu de la mode a la réputation d'être plutôt « déluré » : il lui faut vaincre les réticences de sa famille. C'est un métier qu'elle aime mais pour l'apprendre et gravir les échelons, apprentie, demi-ouvrière, 1ère apprêteuse et enfin apprêteuse hautement qualifiée, elle doit changer plusieurs fois de maison.

A 25 ans, comme c'était la tradition à l'époque, la 1ère de l'atelier lui confectionne un bonnet et tout le monde sort en ville faire la fête.

**1936** : Renée est en grève mais son engagement syndical ne dure que le temps du Front Populaire. Dans la mode, il n'y avait pas de déléguée. Elle s'engage d'abord à la JOC puis à la CFTC. Elle adhère à un syndicat féminin (les hommes se réunissaient d'un côté, les femmes de l'autre) ...mais bientôt les événements amènent les réunions communes et le début de la mixité.

Après la guerre, elle se retrouve **au chômage** et en juin 1948 elle est embauchée comme secrétaire par l'Union Locale (UL) de Lille. **Elle devient permanente chargée du suivi de syndicats majoritairement féminins** (habillement, hospitalier). Elle entre au conseil de l'Union Départementale (UD) en 1952 et jusqu'en 1962 exerce des responsabilités à l'UL et à l'UD.

En 1962 elle s'installe **à Paris** pour être au plus près de la fédération de l'Habillement

ainsi que de la confédération où des mandats lui sont confiés. Durant ces années parisiennes, elle gère **deux évolutions importantes** : le passage de la CFTC à la CFDT et le regroupement de trois organisations CFDT (Vêtements, Textile, Cuirs et Peaux) en une seule Fédération : Hacuitex.

Mais ce parcours est à cette époque une exception. **Renée Lambert est une des rares femmes à accéder à des responsabilités dans un monde d'hommes**. Aussi s'est-elle engagée à défendre la promotion féminine au sein de la commission féminine confédérale de la CFTC-CFDT. Avec quelques autres militantes, elle fait évoluer cette commission jusqu'alors orientée vers la famille vers une réflexion de fond sur les problèmes féminins et déboucher sur une stratégie syndicale pour les femmes.

**Après mai 68, Renée revient à Lille** et devient mécanicienne en confection chez Maniglier. Elle n'a rien oublié de ses engagements syndicaux et de ses convictions : elle continue à militer au sein de son entreprise, apporte son soutien aux ouvrières de la chemiserie **Desombre** qui occupent leur usine plusieurs mois pour défendre leur emploi.

En 1979 Renée Lambert devient membre du **Conseil Economique et Social National** où elle siège jusqu'en 1984. Retraitée, elle adhère au syndicat CFDT des retraités de la région lilloise.

Adhrente de l'association pour le droit de mourir dans la dignité, elle propose au congrès de 1999 une résolution allant dans ce sens, projet qui ne fut pas retenu car il incluait le recours éventuel à l'euthanasie.

En 2002, elle s'installe dans une maison de retraite à **Pérenchies** où elle décède en juillet 2008.

# PAROLES DE MILITANTE

## ... sur un parcours syndical tissé au fil du temps

Renée LAMBERT a toujours été impliquée dans les événements importants qui ont fait la CFDT. Retour avec « ses paroles de militante » sur quelques temps forts de son parcours.

### A l'école de la JOC

En 1934/1935 c'était la grande époque de l'expansion de la JOC. J'étais catholique et comme je travaillais, cela allait de soi à l'époque que je m'insère dans une équipe JOC, équipe uniquement féminine. On ne rencontrait les garçons que pour les grandes occasions. J'allais aux assemblées générales et je suis devenue progressivement militante. On vendait le journal national de la JOC « Sillage ». On essayait d'entrer en contact avec d'autres jeunes.



Un des magazines de la JOC diffusé par Renée

J'ai vécu toute la période de la guerre à la JOC. C'étaient surtout des actions de solidarité pour des personnes âgées.

Notre formation religieuse était très axée sur l'Evangile, j'en ai gardé une attitude religieuse « non traditionnelle ». J'avais vécu mes années d'enfance dans un milieu plutôt laïque. Avec le recul, je crois que cette dualité apparente n'a pas été sans influence sur ma vie militante. Les jocistes

étaient de jeunes travailleurs dès 14/15 ans. Ils n'adhéraient pas forcément à la CFDC, mais pour moi, ça m'a paru logique.

### 1936 : adhésion syndicale et premières réunions paritaires

En 1936, les tailleurs de Lille étaient en grève, ils sont venus devant la boîte et nous avons fait avec eux le tour de Lille et des ateliers de mode qui ont aussi débrayé. C'est en juin 1936 que j'ai participé à ma première réunion paritaire pour discuter des salaires dans la couture et la mode. Je me suis syndiquée à la CFDC avec une autre ouvrière de l'atelier. Nous assistions aux réunions CFDC rue St Genois mais aussi aux meetings à la Bourse du Travail rue Gambetta., à Lille.



La grève de 1936 dans le textile

A la CFDC, j'entrais également dans un syndicat féminin mais je ne m'en suis guère aperçue, 1936 était un tel remue-ménage... Je me rappelle de réunions rue St Genois, siège des syndicats masculins, alors que les femmes se réunissaient à l'école La Ruche. Je me suis retrouvée avec des équipes mixtes sans que ça me pose de problèmes.

## De 1956 à 1962 : Pour la paix en Algérie

« Dans les dernières années avant 1962, la guerre d'Algérie est devenue un problème important. A Lille une minorité de militants prenaient position pour la paix. Je me souviens d'une intervention d'Edmond Bailleul pour l'indépendance, à un congrès de l'UL de Lille. Cette ligne était contestée par ceux qui estimaient que le syndicat ne devait pas prendre position sur les problèmes politiques.



Au meeting de Lille, Edmond Bailleul intervient pour l'indépendance de l'Algérie

J'ai participé le 19 décembre 1961 à une manifestation interdite à Paris pour la paix en Algérie (c'était avant Charonne). J'y étais avec 5 ou 6 autres femmes de la CFTC et quand on a vu arriver la police, je me suis dit naïvement qu'ils n'oseraient rien nous faire. Quand ils nous ont rejoints, ils ont chargé et j'ai reçu un coup de matraque sur le crâne ; je suis tombée, j'ai perdu une chaussure, je n'ai même pas eu le temps de la ramasser... On s'est retrouvé Faubourg St Antoine. Ceux qui étaient en tête se faisaient charger, j'étais au milieu de la manifestation. On y était tellement compressé que je tenais debout sans que mes pieds touchent le sol. Au retour, dans le métro, je me suis aperçue que je n'étais pas la seule à avoir perdu mes chaussures...»

## 1964 : au congrès de l'évolution

« En novembre 1964 j'étais présente au congrès de l'évolution. A cette époque je faisais partie du conseil confédéral. Il y a eu de longues discussions. Il a fallu faire

des séances de nuit. Je me souviens d'un intervenant pour le maintien du « C » (de Chrétien) qui avait terminé son intervention en disant : « Seigneur, sauvez-nous nous périssons ! ». Nous avons ri, avec les camarades du Textile. Mais pour lui, ça devait être dramatique.»

## 1970 : implication dans le conflit Desombre à Lille

Les années 1970 marquent la fin des « Trente Glorieuses » et le début d'un déclin pour les régions industrielles comme le Nord-Pas-de-Calais. Renée Lambert revient à Lille et se fait embaucher comme employée dans la confection lilloise, chez Maniglier. Le chef ne l'a pas reconnue : quand le patron l'apprend, ça a fait un « tollé » à la chambre patronale, mais René connaissait trop bien les lois pour que le patron ait la « joie » de la licencier ! Renée est à cette époque constamment sur la brèche. Déléguée du personnel et membre du CE, elle est entourée d'une équipe de solides militantes et d'une section syndicale importante : « J'ai vécu des années riches en événements de toutes sortes, mises à pied, prises de paroles dans les ateliers, licenciement d'une déléguée, actions avec le personnel, procès aux prud'hommes et même en correctionnelle pour le droit syndical. Dans les ateliers, l'ambiance était sympa : c'était important pour faire face dans les moments difficiles ».

Années 1970 : trois conflits importants et longs illustrent la défense de l'emploi en s'inspirant des actions initiées par L.I.P.



Le déclin du conflit LIP

« Avant LIP, quand une entreprise fermait on n'avait pas l'idée qu'on pouvait s'y opposer. On acceptait ça comme une fatalité...

LIP a été un déclic démontrant que, même devant ce qui paraissait inéluctable, on pouvait s'opposer, réagir. Les conflits de la CIP (entreprise de confection à Haines (62), Desombre à Lille-Fives et Deffrenne à Roubaix illustrent cette évolution.»



La section syndicale Maniglier soutient les ouvrières de Desombre

En 1975-1976, la section Maniglier s'implique dans le conflit Desombre en raison de la proximité des deux entreprises. « On était dans le même quartier de Fives, explique Renée Lambert. Leur patron était le président de la Chambre patronale. Ce conflit je l'ai vécu de A à Z de l'intérieur (même si j'étais extérieure à l'entreprise). Il y avait une sacrée équipe. Ce genre de conflit pour l'emploi, je pense qu'on peut dire qu'il a été exemplaire ».



Renée Lambert à la table-ronde Desombre avec Pierre Mauroy (de dos)

De ces conflits, (Desombre, CIP), elle dira : « Je crois qu'on ne peut pas vivre un conflit aussi long sans en être profondément marquée. Peut-être que certaines qui n'étaient pas militantes, gardent encore aujourd'hui des réactions militantes. Avant, elles ne l'avaient pas... On leur disait : c'est pas l'affaire des femmes. Mais après un conflit comme ça, cette idée-là elle est passée de mode ! »

## CLIN D'ŒIL



## Etre femme : avantages...

Lors d'une grève dans une grande blanchisserie de la région, en 1950, le patron avait refusé de discuter en présence des permanents syndicaux. Le permanent de la CGT (qui était un homme) n'a donc pas pu rentrer dans l'usine. Renée se trouvait au milieu des adhérentes CFTC et elle est rentrée avec elles, passant inaperçue. C'est seulement pendant la discussion que le patron s'est rendu compte que Renée n'était pas une ouvrière de l'usine....

## ...et inconvénients

A Lille, en 1961, éclate une grève dans un grand garage... pendant un congrès de l'UD du Nord . Après discussion et bien que ce ne soit pas du tout sa branche de spécialité, il fut décidé que ce serait Renée qui irait épauler cette grève.

*« Je vois encore la tête des ouvriers grévistes du garage en voyant arriver une femme... et en plus j'étais à vélo ! Le moment de surprise passé dans l'action ça a quand même bien marché ».*

# Elle a présidé la Commission Féminine Confédérale

## ... avec une nouvelle stratégie syndicale «femmes»

*On le sait peut-être moins... Mais Renée Lambert a participé très activement au sein de la Confédération au renouveau de la prise en charge de la question des femmes, aux côtés de Jeannette Laot. Elle préside même la Commission Féminine Confédérale pendant 6 ans.*

Des années 1950 à 1967 Renée Lambert fut membre de la commission féminine confédérale où elle représentait initialement la fédération du vêtement.

De 1960 à 1966 elle la préside, Simone Troisgros seule femme membre du bureau confédéral de la CFTC/CFDT en étant la secrétaire.

### Un profond renouvellement

Durant sa présidence la Commission Féminine Confédérale connaît un profond renouvellement symbolisé par **l'arrivée en 1961 de Jeannette Laot** alors permanente à la fédération nationale des Tabacs, Madeleine Delesert secrétaire de l'UD du Rhône et Aimée Jeantet permanente à la fédération des industries chimiques.

### Une nouvelle stratégie

Rompant avec le « familiarisme » qui caractérisait alors cette commission ces militantes engagèrent l'ensemble de la Commission dans une **réflexion de fond sur les problèmes féminins.**

Renée Lambert travaille aux côtés de Jeannette Laot, une des premières femmes syndicalistes, membre d'une direction confédérale



Renée Lambert accompagna la mise en place de cette stratégie :

- elle fit partie de l'équipe restreinte dite équipe fonctionnelle qui dès 1963 a suivi les problèmes des travailleuses
- elle participa à l'enquête sociologique menée de 1961 à 1963 sur les femmes au travail
- elle lança avec son équipe des journées nationales féminines (6 janvier 1963 et 13 juin 1965)
- elle participa au renouvellement de

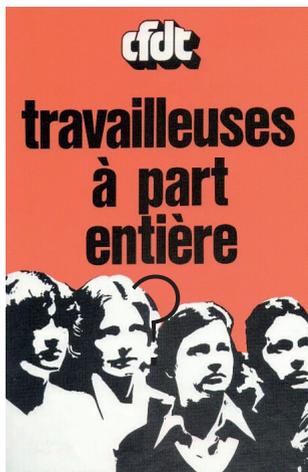
**la formation syndicale** destinée aux travailleuses. Lieux de construction et de transmission d'un savoir, ces sessions jouèrent un rôle moteur dans l'élaboration et la diffusion au sein de la CFDT d'une stratégie syndicale pour les femmes.

Elle quitte la présidence de cette commission en 1966 mais continue d'y siéger au titre de la fédération HacuiTex jusqu'en septembre 1967.

### 1967 : Un ensemble de revendications égalitaristes

En mai **1967**, la Commission Féminine Confédérale, lors d'un colloque ayant pour thème « Femmes au travail », propose **un ensemble de revendications** égalitaristes (réduction du temps de travail, accroissement des structures collectives et répartition égalitaire des tâches entre les sexes) refusant toute mesure particulière pour les femmes, à l'exception de la maternité.

L'intégration de ces mesures au rapport de synthèse du congrès confédéral de 1967 marqua une première reconnaissance du travail collectif entreprise par la Commission.



### Une stratégie revendicative poursuivie et adaptée depuis au fil des ans



# ON VOUS EN DIT +

## ... sur les syndicats féminins dans la région

*A l'origine, il y avait les syndicats d'hommes d'un côté et des syndicats de femmes – par ailleurs importants - de l'autre, tout en appartenant à la même organisation syndicale. Au fil du temps, les syndicats se sont mixés...mais trop souvent encore avec une animation masculine.. Le discours et les revendications ont également au fil du temps suivi les évolutions de la société.*

### Des syndicats féminins très importants dans la région

Ils ont été les **premiers constitués** : depuis 1909, existent à Lille des syndicats professionnels féminins de l'habillement (721 adhérents) ; en juillet 1920, sur 9 syndicats qui créent l'Union Régionale, 4 sont féminins. Une des figures féminines de l'époque, Léonie Vion, du syndicat des banques, évoque des créations de sections à Dunkerque, Valenciennes, et dans la dentelle Calaisienne. De nouveaux syndicats féminins apparaissent en mars 1927, à Tourcoing et à Roncq pour le textile, avec une progression de + 47% d'adhérentes dans le textile et + 63 % dans l'habillement.



Les militantes du Syndicat des Dames-Employées de Saint-Omer. A droite : Mlle BOUYEUR, secrétaire ; au centre : Mme CHEVALIER, présidente ; à gauche : Mlle DESMIDT, trésorière.

Les militantes de la section Dames-Employées de St Omer en 1937

En 1920, une section Dames Employées est créée à Arras, à Boulogne pour les ouvrières du bâtiment et de la pêche, à St Omer pour les dames du Commerce et de l'industrie. 10 ans plus tard, le syndicat des tullistes et de la dentelle de Calais regroupe 400 adhérentes, le textile féminin 80. En 1932, à Arras, sur une union

locale forte de 900 syndiqués, 200 sont des femmes. En 1930, on compte autant de participantes femmes qu'hommes à la Session de l'Ecole Normale Ouvrière (30 hommes et 30 femmes).



Réunion de travail d'un syndicat féminin de la métropole lilloise

### Une place originale très tôt revendiquée

Les responsables féminines mettent en valeur **les compétences des femmes, leurs interventions pacifiques** qui « installent l'activité syndicale à son vrai rôle, celui d'un organe ferme de défense sans doute, mais aussi de paix et de juste collaboration sur le terrain professionnel ».

Après la Libération, à la suite du regroupement des sections masculines et féminines, la mise en place de commissions féminines locales est souhaitée...mais souvent **en vain, l'élément masculin prenant en charge l'animation des sections « mixtes »** jusqu'à une date relativement récente, notent les historiens.

## De la défense de la mère au foyer... à la conciliation vie familiale et professionnelle

Au plan revendicatif, durant l'entre-deux guerres, le syndicalisme CFTC prône **le retour de la mère à la maison**. Mais **avec des conditions** : généraliser les allocations familiales, remettre une allocation spéciale au chef de famille quand la femme reste au foyer ou à défaut chercher à organiser dans l'industrie des postes de demi-temps réservés aux mères... « *En Hollande où la famille est en honneur, le salaire familial du père est assez élevé pour permettre à la femme de vaquer aux soins du ménage* », explique Louis Blain le secrétaire régional de l'époque !

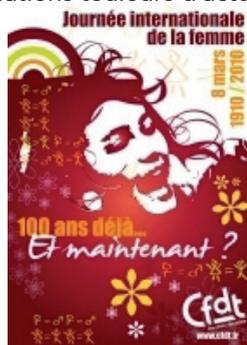
**Après la guerre**, André Glorieux, secrétaire général de la région, résume ainsi la position de l'organisation syndicale : « Les temps actuels sont si pénibles que nous voyons des mamans ouvrières retourner à l'usine pour permettre, par leur salaire, de faire face aux dépenses du foyer... Nous devons déclarer que ceci constitue un véritable scandale de notre époque dû sans doute à notre situation économique et à notre régime matérialiste ».

**En 1964**, la position de l'organisation est expliquée par René Mathevet du bureau confédéral : « Il faut, par une

prestation spécifique, permettre à la mère de famille le choix entre le travail au foyer et le travail à l'extérieur. On doit s'efforcer, tout en respectant le libre choix de la femme pour un travail au foyer ou à l'usine, d'ordonner une société qui permette le respect de ces valeurs personnelles et familiales ».

## Puis arrivent les années 1970...

Le discours CFDT sur la famille suit **l'évolution de la société** marquée par 3 éléments : l'individualisation, la privatisation, la pluralisation. Désormais la CFDT insiste sur « la liberté de procréer, d'en choisir les échéances et la liberté de fonder une famille, d'en choisir la forme, sur l'enfant base de la politique familiale, sur la responsabilité parentale partagée, permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle pour les deux parents... autant de thèmes et de revendications toujours d'actualité.



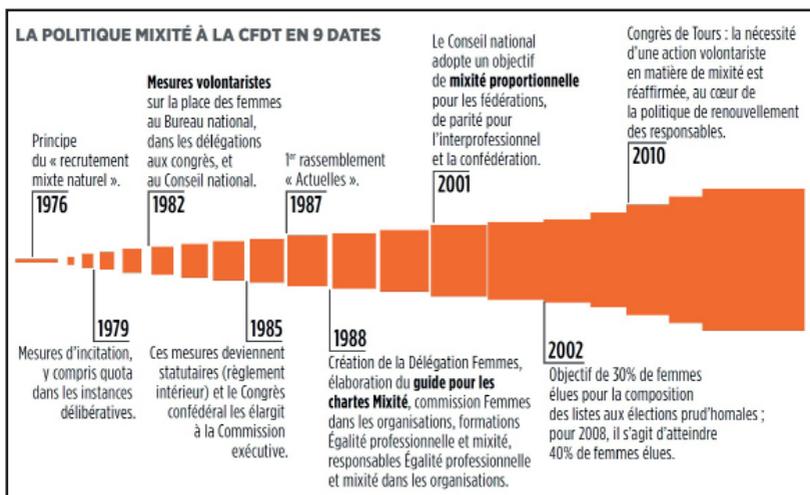
Réunion de militantes à Lille  
On peut y reconnaître Renée Lambert

# FLASH-BACK SUR...

## La place des femmes au sein de la CFDT

*Le combat mené par Renée Lambert, Jeanette Laot et d'autres non seulement débouche sur une nouvelle stratégie revendicative sur la question des femmes mais aussi ouvre la porte à ce que des femmes prennent des responsabilités au sein de la CFDT,...non sans difficulté cependant !*

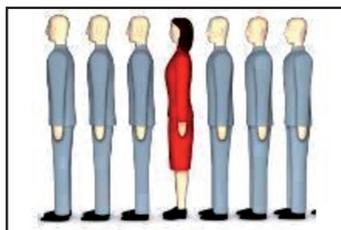
(Article rédigé à partir de «Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-82)» Pascale Le Brouster- Revue Sens Public)



### 1976 : un congrès positif pour les travailleuses et les femmes

C'est le sentiment de Jeannette Laot, secrétaire nationale de la CFDT et responsable du secrétariat «travailleuses», après le Congrès d'Annecy en **mai 1976**. La CFDT s'engage alors à réunir les conditions nécessaires pour une insertion réelle des travailleuses dans toutes les instances de décisions de l'organisation et reprend ainsi une idée chère aux militantes (dont Renée Lambert) de la commission féminine confédérale de la CFDT.

Toutefois, en dépit de ses nombreux rapports, aucune mesure ne fut prise en ce sens. Pas de quotas !



Cette idée ne fait pas l'unanimité. Pour les uns, c'est un faux semblant, un alibi. Pour d'autres, si le risque d'offrir un moyen d'évacuer le problème est réel, le débat serait révélateur et montrerait les obstacles rencontrés par les travailleuses pour accéder à des responsabilités. Au-delà du **pour ou contre les quotas**, ce sont les moyens

d'accompagnement à mettre en œuvre et le fonctionnement masculin du syndicalisme qui sont questionnés comme les critères d'accès aux organismes statutaires (langage codé, débats abstraits, trop idéologiques, problèmes des rapports hommes/femmes), la manière de fonctionner des organisations (horaires et durée des réunions, garde des enfants)...

Pour la CFDT, **en 1979**, « il n'y aura pas de véritable syndicalisme de masse et de classe sans la participation des femmes à tous les niveaux de responsabilité ». De nouveau la question des quotas est posée : est-il possible d'arriver à une mixité réelle des structures sans mesures volontaristes ?



Congès CFDT de Brest :  
seulement 10 % de femmes

Lors du Congrès de Brest, une procédure exceptionnelle est adoptée. Elle consiste à présenter une déclaration «travailleuses» dans un congrès où le nombre de déléguées femmes en dit long sur l'état de l'organisation : 140 femmes présentes à ce congrès et 1350 hommes.

**Nouvelle étape franchie** : la CFDT s'engage « à rechercher dès à présent des moyens concrets, y compris par exemple par l'instauration d'un quota dans les instances délibératives pour garantir la présence des travailleuses à tous les niveaux de responsabilité. »

## Le débat prend de plus en plus d'ampleur ...

La confédération doit tout d'abord faire monter des militantes afin de pouvoir présenter des candidates au Bureau National et à la Commission Exécutive et d'assurer, entre autres, la succession de Jeannette Laot. Seule femme élue à la CE depuis 1970, elle a décidé de quitter la CFDT au congrès de 1982. **Les moyens encadrant le débat sur la mixité des structures sont renforcés** (Commission travailleuse, formation syndicale, articles dans la presse confédérale...). La confédération tend donc à une mixité plus grande dans ses propres structures.

## ... mais un débat toujours sous tension

D'autant plus qu'il devient le théâtre d'affrontements liés au recentrage. Ceci conduit la commission travailleuses à rappeler que la mixité des structures confédérales ne doit pas servir pas à régler d'autres problèmes que celui des travailleuses et que son enjeu réel reste bien poursuivi dans toute sa dimension politique jusqu'au prochain **congrès de Metz**.

Et alors que la mixité des structures constitue **en 1982** le deuxième thème de ce Congrès, c'est dans un climat particulièrement sexiste que s'ouvre la séance consacrée au vote de la résolution : le journal du congrès a publié une caricature montrant une femme hissant son soutien-gorge et son slip en guise de drapeau. En réaction, un texte soutenu par 85 syndicats est diffusé. Après de nombreux débats, **une motion est adoptée à 63% imposant la mixité des structures de l'organisation par l'instauration de quotas**, notamment au Bureau National : c'est ainsi que Françoise Galloo, de Dunkerque, y siégea aux côtés de Julien Delaby, pour le Nord-Pas de-Calais.

Avec ce congrès, la CFDT devient alors la première organisation syndicale à opter pour des mesures volontaristes ! ...et **Nicole Notat entre à la Commission Exécutive**, suivie depuis par d'autres femmes dont Marguerite Bertrand de Lille et Yvonne Delmotte de Roubaix... jusqu'à ce qu'en 2014 le Congrès décide d'instaurer une Commission Exécutive à stricte parité.



Françoise Galloo  
originaire de Dunkerque  
Bureau National 1982-1988



Marguerite Bertrand  
originaire de Lille  
Commission Exécutive 1992-1998



Yvonne Delmotte  
originaire de Roubaix  
Commission Exécutive 2002-2006

## Et aujourd'hui ?

L'instauration des quotas a-t-il joué un rôle important dans la montée en responsabilité des femmes ? **Le constat actuel général** est le suivant :

- Près de la moitié des adhérents sont des femmes
- 1/3 des membres des instances nationales (CNC,BN,CE) et des membres des exécutifs des régions et des fé-

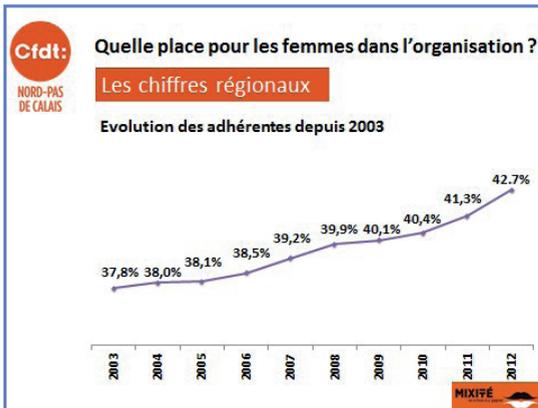
dérations professionnelles sont des femmes

- 1/4 des secrétaires généraux de syndicat, d'union régionale et de fédération sont des femmes. Mais il existe de fortes disparités selon les unions régionales et les fédérations professionnelles. La progression est très irrégulière et des régressions sont rapidement observables.



Le pourcentage de femmes dans les exécutifs a **baissé** dans la moitié des fédérations entre 2008 et 2011 et dans plus de 25 % des unions régionales.

Les quotas sont certes nécessaires pour éviter les baisses mais pas suffisants pour entraîner une dynamique plus naturelle...puisque **le nombre d'adhérentes est en progression** (cf. schéma ci-contre).



La CFDT fait donc le choix d'impulser cette dynamique des plans d'actions «Mixité » et un certain volontarisme, à l'instar du Congrès Confédéral 2014 qui a mis en place une Commission Exécutive de 10 membres strictement paritaire (5 hommes, 5 femmes).

Le saviez-vous ?

**Il y a une rue « Renée Lambert » à Lille**



**RENEE LAMBERT (1918 - 2008).** Cette syndicaliste féministe a défendu les ouvriers lillois. Elle a d'abord été ouvrière modiste avant de devenir mécanicienne en confection. Une rue porte son nom à Lille-Sud sur l'ancien site de l'usine Paindavoine.

*Extrait de Lille-Mag n° 110 (Journal de Lille)- Mars 2015*

# D'HIER À AUJOURD'HUI

## L'ex-Fédération HACUITEX : une place de choix dans la CFDT !

La Fédération CFDT Hacuitex est née en 1964 au congrès de Tourcoing. Renée Lambert y représente alors la branche vêtement et en devient trésorière.

François Chérèque  
en 2005, lors de la  
fusion Hacuitex-Services



*Dans l'histoire de la CFDT, toutes les organisations n'occupent pas la même place. Assurément Hacuitex a tenu une place de choix dès sa naissance puisque son congrès fondateur dès 1964 se prononce en faveur de l'évolution de la CFTC. Porteuse de débats d'idées, adepte de la transformation sociale, sa culture ouvrière forgée par les réalités du travail ne pouvait être que rebelle .*

### Retour rapide sur « l'histoire rebelle » d'Hacuitex

**1966** - Réunis à Tourcoing, les syndicats des fédérations de l'Habillement, du Cuir et du Textile décident de se regrouper pour renforcer leurs capacités d'action et d'accueil des salariés de ses secteurs professionnels. Ils définissent leurs axes de travail :

- Etre porte-parole et outil d'émancipation de plus d'un million de travailleurs
- Se positionner pour l'évolution CFTC CFDT.
- Priorités à l'emploi et aux bas salaires
- Extension du droit syndical.

**Frédo Krumnow** est élu Secrétaire Général de la nouvelle Fédération et **Renée Lambert** Trésorière

**1966**- Le congrès d'Epinal se prononce pour l'autogestion. L'année suivante voit la 1ère occupation d'usine pendant 1 mois à la Rhodiacéta (textile artificiel et synthétique).

**1968**- Après les mouvements de grève et les négociations dites de « Grenelle », nombre de revendications sont satisfaites. Le nombre d'adhérents progresse de 30% et 300 sections syndicales sont créées.

**1970**- Les années 1970 voient de nombreux conflits éclater. Les restructurations industrielles avec le regroupement et le rachat d'entreprises familiales par les grands groupes font des ravages (concentration dans les pays riches et redéploiement dans les pays à bas salaires).





**Années 1980**- Après l'arrivée de la gauche au pouvoir la pratique syndicale s'oriente plus vers des démarches auprès des élus politiques et les Ministères, mais les mesures prises déçoivent. Dans le même temps, suite aux nombreuses fermetures d'entreprises et aux licenciements la fédération voit ses moyens se réduire en moyens financiers et en capacité militante.

En lien avec la Confédération, les besoins en formation syndicale sont recensés, la formation décentralisée au service de la reconquête des adhérents. Après avoir enrayé la chute, le nombre d'adhérents progresse de 7 % en 2 ans (pour des effectifs de salariés de - 24 % !)

### **L'action s'internationalise, mondialisation oblige !**

**Années 1990**- Les campagnes « Libères fringues » ou « Ethique sur l'étiquette » concrétisent la réflexion de la fédération et son implication dans un collectif qui agit concrètement, pour une solidarité mondiale.

Mais l'Europe devient de plus en plus le lieu adéquat pour poser le problème des échanges commerciaux et pour avancer des propositions. En 1995 Neil Kearney, Secrétaire Général de la Fédération Internationale des Travailleurs du Textile, de l'Habillement et du Cuir déclare « Il est

triste de constater qu'aujourd'hui 160 pays de par le monde produisent des articles textiles, des vêtements et des articles en cuir pour les exporter sur les marchés d'environ 30 pays seulement ».

**En 2001**, la fédération Hacuitex modifie ses statuts pour devenir Fédération Hacuitex et Blanchisserie actant ainsi sa priorité de développement dans cette branche.

**Enfin en 2005**, un congrès extraordinaire réuni à Bierville acte son regroupement avec la Fédération des Services.

### **Désormais, un avenir commun avec la Fédération Services**

François Chérèque résumera alors le parcours de cette fédération qui disparaît : «Le réalisme économique, l'évolution de vos métiers, l'efficacité syndicale au service des adhérents, la sauvegarde de votre identité vous conduisent aujourd'hui à vous regrouper avec une autre fédération.

Au lendemain de mai 68, Frédo Krumnow écrivait ; « Personne n'est censé prévoir l'avenir, mais tout le monde et surtout les syndicalistes doivent s'y préparer ».

Dans un tout autre contexte, en rejoignant une nouvelle fédération, vous êtes fidèles à ce précepte : votre culture et votre histoire vont enrichir la construction d'un nouvel avenir commun ».



# COLLECTION

## **HISTOIRES & VIE SYNDICALE**

Ce fascicule fait partie d'une collection de fascicules édités par l'**Association Régionale de l'Histoire Ouvrière et Sociale**, à l'occasion des 100 ans de l'Union Régionale CFDT Nord - Pas de Calais. Ils mettent en avant des hommes et des femmes, qui dans leurs parcours, leurs actions, leurs préoccupations ont construit au fil des années, depuis un siècle, l'Union Régionale CFTC puis CFDT.

Dans cette collection, sont parus :

- 1 Charlemagne Broutin** : la naissance de l'Union Régionale Nord-Pas de Calais
- 2 Robert Tonnoir**, militant ouvrier valenciennois, résistant et fidèle
- 3 Eugène Descamps**, militant ouvrier du Nord à la tête de la Confédération
- 4 Roger Ledrôle**, un inépuisable militant du Valenciennois
- 5 Renée Lambert**, militante du textile et de la cause des femmes

*D'autres fascicules compléteront cette collection*

Les fascicules peuvent être commandés à :

CFDT Nord-Pas-de-Calais  
145 rue des stations  
BP 88  
59006 - LILLE CEDEX

Tous renseignements également dans les permanences professionnelles ou locales de la CFDT.

**Prix unitaire 3 €**

**Fascicule publié sous l'égide du groupe « Histoire » de l'Union Régionale CFDT** - 145 rue des Stations - BP88 59006 LILLE - Rédaction : Denis Parat , Marie-Thérèse Cremers - Conception graphique : Denis Parat - Ressources documentaires et iconographiques : archives CFDT Nord - Pas de Calais et Confédération CFDT - Un siècle de combat syndical (Bruno Béthouart -1997) - Paroles de Militants (1990 - ARHOS) - Dictionnaire Biographique Le Maitron (éditions de l'Atelier) - Photos Paulette Delaval - Brochure Hacuitex «De fil en aiguille, 40 ans d'histoire» - Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-1982) Pascale Le Brouster in Revue Sens Public